



Projet Conservation et Développement Durable des Zones Humides Côtières à Haute Valeur Ecologique

Le cas de Ghar El Melh- Tunisie

TERMES DE REFERENCE

pour la réalisation du Rapport Côtier en vue d'appuyer une démarche de planification stratégique intégrée des ressources sur le territoire de la lagune de Ghar El Melh

Décembre 2018



SOMMAIRE

Abréviations	3
1. Contexte général.....	4
2. Objectif de l'activité et approche méthodologie	6
3. Activités principales et phasage	8
Etape 1 : Travaux préparatoires	8
1) L'analyse des parties prenantes	8
2) Structurer le système de coordination et de gestion du projet.....	8
3) Lancer le processus participatif.....	9
4) Elaboration d'une analyse DPSIR – (Forces motrices (Drivers)- Pressions- Etat (State)- Impacts- Réactions) de la région de Ghar El Melh	9
Etape 2 : Amélioration des connaissances et réalisation du Rapport initial	10
4. Période de la prestation.....	11
5. Livrables	11
6. Soumission de l'application	12
7. Budget indicatif.....	13
8. Évaluation des propositions.....	13
9. Echéance	13



Abréviations

AAO	: Association les Amis des Oiseaux
APAL	: Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral
BEE	: Bon Etat Ecologique
CAR/PAP	: Centre d'Activités Régionales Programme d'Actions Prioritaires
CC	: Changement Climatique
DGF	: Direction Générale des Forêts
FAO	: <i>Food and Agriculture Organization</i> (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FEM	: Fond pour l'Environnement Mondial
GIEC	: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZC	: Gestion Intégrée des Zones Côtières
GWP-Med	: <i>Global Water Partnership Mediterranean</i>
IMF	: <i>Integrative Methodological Framework</i>
INAT	: Institut National Agronomique de Tunisie
INM	: Institut National Météorologique
IRMP	: Integrated Resources Management Plan
IUCN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
PAC	: Programme d'aménagement côtier
SIPAM	: Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial
TDV	: Tour de Valat
WWF	: Fonds Mondial pour la Nature



1. Contexte général

Le Projet Conservation et Développement Durable des Zones Humides Côtières à Haute Valeur Ecologique - GEMWET a pour objectif de contribuer au développement économique, socioculturel et écologique de la zone. Les actions entreprises seront basées sur une approche intégrative combinant la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et la Gestion Intégrée des Zones Côtières.

En parallèle, l'Agence pour la Protection et l'Aménagement du Littoral élabore un Programme d'aménagement côtier (PAC) conformément à la définition de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières dans le cadre du projet « Lutter contre les vulnérabilités et les risques liés aux changements climatiques dans les zones côtières vulnérables de la Tunisie » financé par le FEM en collaboration avec le PNUD Tunisie.

Les partenaires au projet GEMWET et l'APAL partagent des buts et des objectifs communs en ce qui concerne la mise en œuvre cohérente des dimensions environnementales du développement durable et souhaitent collaborer avec transparence et efficacité, la pour la mise en œuvre de leurs projets respectifs, dans le cadre de leurs mandats respectifs et de leurs règlements d'administration. En ce sens sera signé un Mémoire d'accord entre l'APAL et les partenaires au projet GEMWET.

Les principaux objectifs du projet sont :

- le renforcement de la gouvernance et des capacités locales en termes de suivi et de gestion des écosystèmes ;
- la préservation et utilisation durable des ressources en eau au niveau de la zone ;
- la lutte contre les pollutions agricole, urbaine et industrielle ;
- le développement de pratiques agricoles durables à hautes valeurs environnementales, avec un focus sur le renforcement de la résilience des pratiques agricoles traditionnelles ;
- le développement d'activités touristiques responsables à la capacité appropriée ;
- l'appui à la définition du PAC de Ghar El Melh ; et
- la mise en œuvre d'actions prioritaires.

La ville de Ghar El Melh a été sélectionnée en raison des pressions anthropiques et environnementales auxquelles elle est confrontée, sa vulnérabilité aux variations et au changement climatique, sa richesse écologique et patrimoniale et le nombre conséquent des données disponibles. Le projet fera le lien avec les études préalables et les travaux actuels menés sur la zone du projet.

Le Projet de trois années (2018-2021) est financé par la Fondation MAVA et mis en œuvre par différents partenaires nationaux et internationaux :

- WWF Afrique du Nord ;
- Stichting BirdLife Europe (ci-après, BirdLife Europe, étant la Division européenne et d'Asie centrale de BirdLife International) ;
- Association "Les Amis des Oiseaux" le partenaire de BirdLife en Tunisie (AAO/BirdLife Tunisie) ;
- Partenariat mondial pour l'Eau en Méditerranée (GWP-Med) ;
- Centre d'Activités régionales du programme d'Actions prioritaires (CAR/PAP) ;
- Institut national agronomique tunisien (INAT) ;
- Fondation tour du Valat ;
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature en Méditerranée (IUCN Med).

Les partenaires au projet s'engagent soutenir la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Barcelone, comme suit :

- ✓ Faciliter la mise en œuvre des principes du Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en méditerranée aux niveaux local et national (ainsi que des autres protocoles de la Convention de Barcelone) ;

- ✓ mettre en œuvre l'approche écosystémique en tant que stratégie pour une gestion globale et intégrée des activités influençant les écosystèmes marins et côtiers. Lors de la 15^{ème} réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP15, 2008), il a été décidé (Décision IG.17 / 5) d'appliquer progressivement l'EcAp à la gestion des activités humaines dans l'objectif ultime d'atteindre un bon état écologique (BEE) de la mer Méditerranée.
- ✓ Élaborer des stratégies et des plans pour le développement durable des zones côtières ;
- ✓ Identifier et mettre en œuvre des méthodologies et des outils pertinents, en mettant particulièrement l'accent sur les dispositions du Cadre méthodologique intégré pour la gestion durable des zones côtières et des bassins de versant, cherchant ainsi l'intégration de la GIZC avec l'approche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- ✓ Contribuer au renforcement des capacités aux niveaux local, régional et national ;
- ✓ Garantir une large diffusion des résultats en Tunisie et dans la région méditerranéenne.

Historique et écosystème unique et sensible

Ghar El Melh est une petite ville côtière du Nord-Est de la Tunisie rattachée au gouvernorat de Bizerte. Fondée en 1638, la ville offre un intérêt archéologique et naturel certain, en effet, la ville se singularise par ses installations maritimes et fortifications, ses paysages naturels, ses habitats écologiques ainsi que ses pratiques traditionnelles.

La ville héberge un grand nombre de zones humides parmi elles la lagune du même nom qu'elle domine, il s'agit d'un vestige de l'ancienne baie d'Utique, autrefois largement ouvert sur la mer. Le déplacement de l'embouchure de la Medjerda entraîna progressivement l'ensablement du port et son abandon définitif au VII^{ème} siècle et l'apparition de cordons littoraux vers la fin de l'antiquité séparant le lac du golfe de Tunis et conduisant à la formation de la lagune.

Ces atouts lui ont valu son classement en tant que site humide d'importance internationale Ramsar en 2007. Le 24 octobre 2018, Ghar El Melh est devenue la première ville arabe et nord-africaine sur la liste des villes Ramsar. Il s'agit d'une nouvelle labellisation à l'échelle internationale adoptée lors de la conférence des parties contractantes de la Convention internationale Ramsar à Dubaï.

Autrefois, l'embouchure de la rivière de la Medjerda se déversait dans la lagune avant sa déviation vers le sud. Aujourd'hui les apports alluviaux ont nettement diminué suite à cette déviation et à la construction des barrages sur son cours amont. La lagune communique avec la mer à travers une passe située à l'est appelée Boughaz qui fait face à un ensablement continu suite au dépôt du sable marin au niveau du cordon littoral. En 1996, un dragage de la passe « Boughaz » a été entreprise dans l'objectif d'améliorer la circulation et la qualité des eaux et donc la production halieutique.

Les différentes sources de pollution ont engendré une eutrophisation du milieu suite à la dégradation de la qualité des eaux et au ralentissement du renouvellement et de la circulation des eaux conduisant à l'altération de l'équilibre biologique de la lagune et à une nette régression de la biodiversité.

Activités économiques et pressions exacerbées sur les milieux

Les activités économiques dominantes de la ville sont une activité de pêche principalement lagunaire/côtière soutenue par le vieux port et une agriculture reposant sur une technique ancestrale, celle de la culture au niveau des extensions en bord de mer appelés « Gattayas » et « Chtouts », une pratique introduite par les Andalous, adaptées à la rareté des terres agricoles et à la présence des eaux douces surnageant sur les eaux salées de la lagune. Cette pratique unique a fait l'objet d'une demande d'inscription au programme SIPAM de la FAO. L'agriculture est développée dans l'arrière-pays

(notamment la municipalité d'Aousaja), résultat, les zones humides de la ville sont sous l'influence des eaux de drainage chargées de pesticides et des apports sédimenteux de la Medjerda.

D'autre part, on notera une activité touristique estivale intense notamment avec le retour des personnes originaires de la ville et l'arrivée des touristes. Cette pression démographique saisonnière constitue un grand défi pour le cordon côtier et la gestion des ressources, ainsi qu'un enjeu économique qui cristallise de nombreux conflits d'usages.

La ville fait face à d'autres pressions d'ordre anthropique loin d'être négligeables pour un territoire maîtrisé : urbanisation non contrôlée (notamment sur le cordon dunaire), le développement spatial anarchique de l'activité touristique (par ex. la question de la gestion des concessions sur le domaine public maritime, construction sur le cordon dunaire), congestion estivale des voies d'accès au site, mauvaise gestion des déchets, etc. Les constructions anarchiques qui se font de plus en plus nombreuses, viennent perturber ce paysage et prolifèrent au dépend des terres agricoles.

Enfin, La ville est également exposée à un phénomène d'érosion qui devient de plus en plus visible en particulier au niveau du trait de côte. Les impacts de la variabilité et du changement climatiques viendront exacerber la vulnérabilité des populations et des activités économiques concentrées sur le littoral. Ceci viendra s'ajouter aux conflits d'usages latents et viendra compliquer encore plus la situation concernant les ressources en eau qui sont assez limitées.

La zone du projet est définie comme :

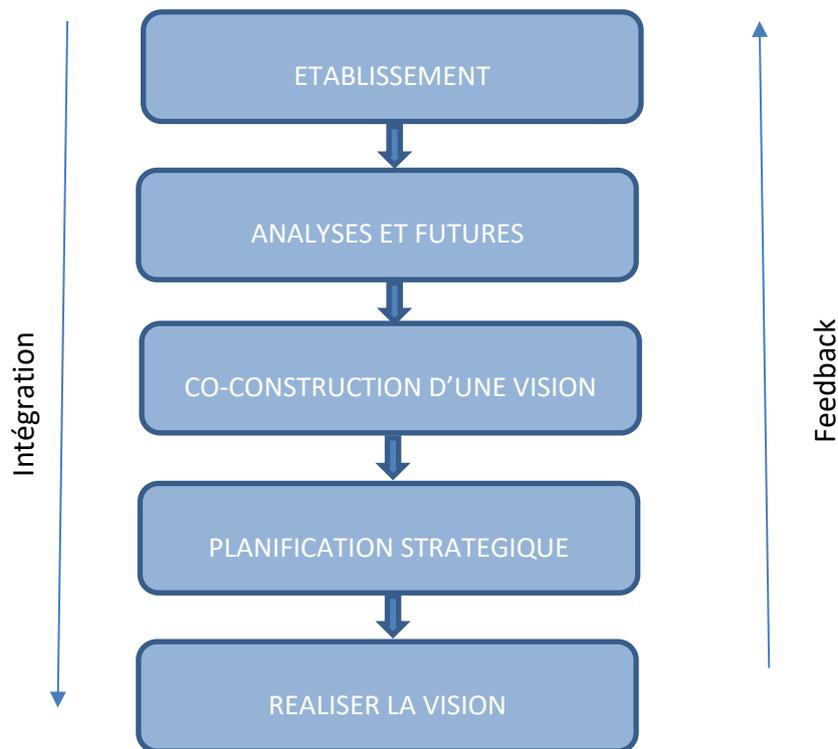
- ✓ le site Ramsar de Ghar el Melh pour des actions pilotes ;
- ✓ une zone plus large couvrant le delta/ bassin de Mejerda, d'autres zones humides connectées et importantes pour les oiseaux et les activités agricoles.

2. Objectif de l'activité et approche méthodologie

L'étude pluridisciplinaire pour la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée des ressources pour la zone de Ghar El Melh est au cœur du projet. Il s'agira de combiner deux approches intégrées de gestion des zones côtières (GIZC) et des ressources en eau (GIRE) sur le modèle développé dans le cadre méthodologique intégratif (IMF), développé par l' UNESCO – IHP, le GWP-Med et le CAR/PAP qui applique une approche écosystémique « *source to sea* » comprenant la gestion des terres, de l'eau et des ressources vivantes en tenant compte des aspects socio-économiques et physiques et propose des mesures et des réponses qui favorisent la conservation et l'utilisation durable de ces ressources.

Cette approche vise à réduire la probabilité de conflit entre les intérêts sectoriels, tant au niveau de la gestion des ressources naturelles que de la planification économique et facilite la prise en compte des questions « transversales » telles que le changement climatique et la promotion du bien-être économique et social. Cette approche repose sur l'amélioration de la coordination entre toutes les parties prenantes concernées et leur implication dans le processus à travers une approche participative.

L'approche IMF comporte 5 phases comme décrit dans le schéma ci-dessous :



La mise en œuvre du projet GEMWET ainsi que l'élaboration du PAC Ghar El Melh s'articuleront autour d'un processus de planification complet qui prend en compte toutes les ressources disponibles ainsi que les interactions terre-mer, les impacts des pressions anthropiques et naturelles sur les ressources de la zone, la gestion des usages. Ce travail de planification au niveau de la zone de Ghar El Melh entreprend une démarche innovante en matière de conscientisation de la population et des acteurs, en effet, ce travail sera conduit selon une approche participative, concertée et multi-acteurs afin d'assurer une bonne appropriation et une prise en compte de la multiplicité des parties prenantes. Une démarche rétrospective et prospective devra également être adoptée en accordant une attention particulière au contexte socio-politique actuel. Ce travail s'appuiera sur une intégration des parties prenantes et des décideurs d'autres échelles, à la fois régionale et nationale. Ceci a pour objectif l'amélioration de la coordination et du cadre de gouvernance et une appropriation du projet et du plan.

Ces travaux devront s'appuyer sur les résultats et produits des études et projets déjà réalisés et en particulier :

- ✓ le premier plan de gestion de la zone sensible de Sidi Ali el Mekki (Ghar El Melh) réalisé en 2002 par WWF et actualisé en 2010 par l'APAL ;
- ✓ le plan de gestion intégrée du site Ramsar et de la zone humide de Ghar El Melh élaboré par WWF à la demande de la DGF, en 2012 ;
- ✓ le projet régional gouvernance et développement des connaissances « REGOKO » soutenu par le FEM et mis en œuvre par le Plan Bleu en 2016 ;
- ✓ le Rapport d'analyse des stratégies sectorielles liées à la Zone du projet de Ghar El Melh, par Maître Fatma Houissa pour le WWF ;
- ✓ le Rapport d'expertise « cartographie des acteurs Concernés par la GIZC dans le site de Ghar El Melh » par Me. Nabila Halouani, pour le WWF (2016) ;
- ✓ le projet sur la vulnérabilité des zones côtières porté par l'APAL et le PNUD, qui comprend notamment la définition d'une stratégie nationale de GIZC et du PAC Ghar El Melh (en cours).

3. Activités principales et phasage

Le travail doit conduire à la définition d'un plan d'action intégré pour la gestion des ressources, ce travail sera mené en trois étapes :

Etape 1 : Travaux préparatoires

1) L'analyse des parties prenantes

L'analyse des parties prenantes permettra de comprendre (i) la perception des parties prenantes concernant les enjeux et les problèmes au niveau de la zone et (ii) les liens multiniveaux non linéaires entre les groupes d'acteurs concernés et les activités du projet. Cela aidera à prioriser l'orientation des questions de gestion de la zone, les points clés sont comme suit :

1. Identification des parties prenantes clés
2. Analyse institutionnelle des parties prenantes
3. Evaluation de l'importance et de l'influence des parties prenantes
4. Evaluation du rôle des parties prenantes dans le processus de planification.

La réalisation de cette analyse sera collégiale à l'ensemble des partenaires du projet. Elle sera menée en amont du présent exercice et sera supervisée par le coordinateur du projet, le WWF NA. Ce travail sera complété par une analyse des besoins en termes de gouvernance, qui elle aussi servira de base au présent travail. Elle sera coordonnée par le CAR/PAP dans le cadre de l'activité « gouvernance », transversale à l'ensemble du programme des zones humides côtières de MAVA.

2) Structurer le système de coordination et de gestion du projet

Le projet « Lutter contre les vulnérabilités et les risques liés aux changements climatiques dans les zones côtières vulnérables de la Tunisie » porté par l'APAL et le PNUD Tunisie, vise à définir la composition, le montage institutionnel et les mécanismes de fonctionnement, puis la mise en place, d'un **Comité de suivi local** (nom indicatif), pour répondre aux défis de la mise en œuvre d'une démarche intégrée de développement durable du territoire côtier de Ghar el Melh.

Le Comité de suivi local sera partie prenante dans l'identification, la définition et la validation des actions prévues dans le PAC Ghar el Melh. Dans le même ordre d'importance, il sera appelé à devenir un organe de la coordination qui sera établi avec les autorités nationales, afin de garantir l'application des plans locaux en conformité avec les politiques nationales.

D'autre part, les partenaires au projet GEMWET, s'engagent à mettre en place et à animer un **Comité de pilotage du projet** dont la structure s'inscrit dans une dynamique de co-gestion intégrée des ressources du territoire. Il s'agit de réunir autour des partenaires du projet GEMWET la municipalité de Ghar El Melh, des représentants nationaux et locaux de l'APAL et de la DGF, et les principaux acteurs publics sur le territoire de Ghar El Melh, dont la liste non exhaustive est la suivante :

- CRDA,
- ANPE,
- ONTT,
- INP,
- LCG,
- DRE,
- DRC,
- DRSJ.



Ce Comité de pilotage, sera également composé des représentants des organismes suivants : associations et groupes d'usagers, universités et instituts de recherche, opérateurs économiques, etc. Ce Comité restera ouvert à d'autres acteurs, notamment des observateurs en vue de favoriser de possibles synergies (par ex. le PNUD Tunisie). Le Comité sera chargé de suivre la mise en œuvre du projet, d'évaluer les actions de gestion et d'impliquer et d'orienter les acteurs au besoin pour la bonne exécution du projet GEMWET. De plus, le Comité fonctionnera comme une plateforme/forum qui permettra aux Parties, et à l'ensemble des partenaires, d'aligner leurs projets de gestion sur les territoires du site dont ils sont responsables.

Le travail de planification sera donc assisté par une équipe d'experts pluridisciplinaire, renfermant à la fois des compétences en planification et en sociologie (facilitation et négociation) avec les parties prenantes, des connaissances en ressources naturelles et plus particulièrement en gestion des zones côtières, hydrologie/ressources en eau, en changement climatique.

Au côté du CAR/PAP, l'équipe de consultant aura pour charge de :

- Coordonner, animer et faciliter le travail des partenaires et experts associés au projet réunis au sein du Comité de pilotage ;
- Mettre en cohérence les contributions respectives des experts et des partenaires au projet ;
- Vérifier, finaliser et valider les livrables ;
- Organiser et faciliter la logistique des réunions et des ateliers.

3) Lancer le processus participatif

Le **processus participatif** aura pour objectif d'appréhender l'organisation sociale et territoriale et d'identifier les facteurs à prendre en considération pour faciliter le processus de planification autour de la gestion et la bonne gouvernance locale. Une **approche méthodologique claire, couplée à un plan de travail** seront définis, les différentes parties prenantes devront être bien informées du processus et de son approche d'intervention et disposées à apporter leur soutien et à s'impliquer. Ce travail sera porté par le Comité de pilotage du projet.

A ce stade initial il s'agira aussi d'ébaucher avec les parties prenantes les tendances futures de développement, celles –ci permettront de **dessiner une vision commune, une feuille de route, qui soit partagée**. C'est sur cette base solide que seront ensuite définies les mesures à mettre en œuvre. Cette étape repose sur une consultation à différentes échelles. Des ateliers de concertation à l'échelle locale et nationale seront organisés pour concertation et validation. Ainsi, se joindront aux autorités nationales, régionales et locales compétentes, les établissements publics concernés par les actions, les centres de recherche, les acteurs socio-économiques clés, la société civile et le grand public et les partenaires internationaux.

4) Elaboration d'une analyse DPSIR – (Forces motrices (Drivers)- Pressions- Etat (State)- Impacts- Réactions) de la région de Ghar El Melh

Le cadre DPSIR sera utilisé pour structurer l'analyse du jeu complexe des thématiques qui touchent au développement de la zone du projet, et les lier à des mesures spécifiques et des actions prioritaires à mettre en œuvre.

Il s'agira de déterminer et de classer, par catégories, les forces motrices du développement, puis d'identifier les pressions que ces forces combinées ont contribué à créer. L'ensemble de ces éléments seront confrontés à l'état actuel de la zone d'étude pour ensuite mettre en perspective les impacts sur la zone en vue de définir des objectifs clés

Etape 1 Taches clés :

- Animation du système de gouvernance
- Réflexions sur les limites territoriales selon les types d'activités prévues au projet pour une mise en adéquation avec les cadres normatifs de la planification
- Capitalisation de l'ensemble des connaissances liées au territoire du projet (travaux, études, plans et stratégies antérieur et actuels)
- Proposer une approche méthodologique claire et une vision partagée pour la zone du projet (1^{ère} étape de l'analyse DPSIR)

Produits escomptés :

- 1.1. Rapport succinct de l'organisation de deux ateliers de consultation avec les parties prenantes, en s'appuyant sur la structure de gouvernance locale établie au projet (il sera crucial pour le bon fonctionnement du Comité de pilotage et afin de ne pas multiplier inutilement les sollicitations auprès des parties prenantes locales, d'envisager des rencontres dos-à-dos.)
- 1.2. Rapport de suivi et de concertations avec les partenaires au projet et avec les acteurs locaux et les acteurs nationaux (lien à la Stratégie nationale de GIZC)
- 1.3. Rapport d'« orientation » (éléments méthodologiques et éléments DPSIR)
- 1.4. Plan de travail pour la réalisation du DPSIR

Etape 2 : Amélioration des connaissances et réalisation du Rapport initial

L'ensemble des partenaires réalisent dans GEMWET un état des lieux actualisé des connaissances dans tous les domaines identifiés par les partenaires au projet. En plus seront réalisées des études et travaux (prévus dans le document de projet) qui serviront de matière première à l'analyse DPSIR, énumérées ici :

- Evaluation des problématiques de gestion des eaux (demande/pollution) en connexion avec la lagune
>> INAT – lead
- Evaluation des activités de pêche
>> INAT – lead
- Evaluation de l'état de la biodiversité
>> INAT, AAO, WWF – lead
- Analyse et caractérisation du paysage culturel et des pratiques traditionnelles de la lagune et identification des bénéfices pour la nature et la biodiversité
>> AAO, WWF – lead
- Evaluation des besoins en renforcement des compétences des parties prenantes
>> AAO, Bird Life, WWF – lead
- Mise en oeuvre de l'outil TESSA d'évaluation des services écosystémiques
>> AAO, Bird Life
- Etablissement d'un système de base de données et SIG
>> AAO, Bird Life – lead

- Evaluation de la capacité de charge touristique
>> AAO, Bird Life, CAR/PAP – lead

Les résultats de ces différents travaux proposés par les partenaires seront intégrés dans un Rapport initial (Coastal Report), et c'est sur cette base de connaissance commune que seront approfondies les travaux de planification. Ce travail d'intégration sera assuré par l'ensemble des partenaires sous la coordination du CAR/PAP, avec l'appui particulier de l'INAT, de l'AAO, et du WWF. Une attention particulière aux besoins de l'APAL quant à la mise en place du PAC Ghar El Melh sera cruciale pour une action conjuguée efficace. (cf. Mémoire d'accord APAL – GEMWET)

Etape 2 Taches clés :

- Suivi de la réalisation des études et travaux d'évaluation initiaux (biodiversité, vulnérabilité, capacité de charge touristique, etc.)
- Réalisation de l'analyse DPSIR (identification des mesures et actions prioritaires) et validation des résultats auprès du Comité de pilotage du projet

Produits escomptés :

- 2.1. Rapports succincts de deux réunions de consultation et de validation organisées
- 2.2. Ebauche finale de Rapport Côtier
- 2.3. Rapport Côtier (Coastal Report) composé par l'ensemble des résultats des études complémentaires et des résultats et de l'analyse DPSIR
- 2.4. Réalisation d'un résumé synthétique des résultats du DPSIR en anglais et en français (5 pages max.)

4. Période de la prestation

L'étude se déroulera entre janvier 2019 et mars 2020 selon le calendrier prévisionnel donné à la page suivante.

Le travail d'analyse des études et travaux d'amélioration des connaissances dépendra du respect des délais par les partenaires au projet, mais celui-ci pourra être mené en parallèle à l'avancement de ceux-ci.

L'approche participative ainsi que l'engagement institutionnel commenceront dès le début.

L'élaboration du Rapport Côtier constitue la finalité de ce travail.

5. Livrables

Les livrables attendus sont comme suit :

- 1.1. Organisation de deux ateliers de consultation avec les parties prenantes, en s'appuyant sur la structure de gouvernance locale établie au projet
- 1.2. Rapport de suivi et de concertations avec les partenaires au projet et avec les acteurs locaux
- 1.3. Rapport d'« orientation » (éléments méthodologiques et éléments DPSIR)
- 1.4. Plan de travail (DPSIR)
- 2.1. Deux réunions de consultation et de validation organisées

- 2.2. Ebauche finale de Rapport Côtier
- 2.3. Rapport Côtier (Coastal Report) composé par l'ensembles des résultats des études complémentaires et des résultats et de l'analyse du DPSIR
- 2.4. Réalisation d'un résumé synthétiques des résultats du DPSIR en français et en anglais (5 pages max.)

Chrono-programme indicatif :

	2019				2019			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1.1.								
1.2.								
1.3.								
1.4.								
2.1.								
2.2.								
2.3.								
2.4.								

6. Soumission de l'application

L'équipe d'experts chargée de porter ce travail, sera composée au moins de :

- **Un expert en planification stratégique des zones côtières :**
 - Assister la réalisation du rapport initial (Rapport côtier) ;
 - Élaborer l'étude DPISR ;
 - Contribuer à l'élaboration du PAC Ghar El Melh (APAL) à travers un processus participatif ;
 - Assurer la définition d'action en adéquation avec les travaux menés au niveau national pour la définition d'une Stratégie nationale de GIZC.
- **Un animateur :**
 - Assister l'expert planificateur dans l'organisation et l'animation des ateliers de concertation et des réunions bilatérales/multilatérales avec les acteurs, il jouera un rôle de médiateur et de négociateur pour l'équipe de projet en bonne entente avec les partenaires et les experts associés ;
 - Contribuer à l'élaboration de Rapport Côtier.

Un budget prévisionnel détaillé fera partie de la proposition. Les candidats doivent prendre bonne note que les paiements seront effectués à la livraison des produits, sous réserve de l'autorisation par le CAR/PAP, comme suit :

Versement	Paiement
1er versement lors de la validation des livrables : 1.1., 1.2., 1.3., 1.4.	30%
Versement final lors de la validation des livrables : 2.1., 2.2., 2.3., 2.4.	70%

Veuillez noter que les livrables seront produits en français.
Les coûts de préparation et de soumission d'une offre ne peuvent pas être remboursés.
Le CAR/PAP disposera des droits d'auteur complets sur tous les produits réalisés.

Le consultant devra soumettre les livrables et documents attendus, sur la base du chrono-programme indicatif présenté ci-dessus, aux dates suivantes :

Livrables	Dates
1.1., 1.2., 1.3., 1.4.	Juin 2019
2.1., 2.2., 2.3., 2.4.	Février 2020

Les dates prévues dans le calendrier ci-dessus sont un cadre indicatif pour l'exécution du service. Même si une certaine marge est prévue pour la négociation pendant le processus de conception, le consultant s'assurera que le service est terminé dans les délais prévus.

7. Budget indicatif

Pour cette mission le budget indicatif est de 10 000,00€.

8. Évaluation des propositions

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- ✓ Expérience et qualifications des membres de l'équipe dans le domaine de la mission (20 points)
- ✓ Capacité à animer, faciliter et gérer le processus requis (20 points)
- ✓ Le rapport coût-efficacité de la proposition (30 points)
- ✓ L'organisation du calendrier et de la méthode proposée pour la réalisation de la mission : plan annoté (2 pages max.) (30 points).

9. Echéance

Les expressions d'intérêt pour cette offre devront parvenir au CAR/PAP avant le lundi 17 décembre 2018, 16h00 heure locale, par email à M. Sylvain Petit, chargé de programme :

sylvain.petit@paprac.org